



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS Mai 2019

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales
articles L2121-24, L2122-29, R.2121-10

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2019

| | | |
|-----------|---|---------|
| 2019-D-01 | Attribution du marché entretien voirie communale | page 2 |
| 2019-D-02 | Attribution du marché pump track | page 3 |
| 2019-D-03 | Attribution du marché éclairage public | page 4 |
| 2019-D-04 | Attribution du marché de voirie Rue Gambetta | page 5 |
| 2019-D-05 | Avenants lot 7 maison dauphinoise | page 6 |
| 2019-D-06 | Demande de subvention Département de l'Isère pour programme voirie communale 2019 | page 7 |
| 2019-D-07 | DM N° 1 | page 8 |
| 2019-D-08 | Durée d'amortissement du patrimoine | page 9 |
| 2019-D-09 | Subventions concours boules international et Pressins, captt, | page 10 |
| 2019-D-10 | Motion contre l'installation d'une boulangerie industrielle Marie Blachère | page 11 |
| 2019-D-11 | Suppression et création de poste suite à avancement de grade par ancienneté | page 13 |
| 2019-D-12 | Achat maison Richer – rectification | page 14 |
| 2019-D-13 | Vente du terrain centre bourg de Fitolieu | page 14 |
| 2019-D-14 | Fixation d'un tarif de location horaire de la salle Marcelline | page 15 |
| 2019-D-15 | Convention avec les Villages du Lac de Paladru | page 16 |
| 2019-D-16 | Tirage au sort des jurés d'assises | page 17 |

EXTRAIT DU REGISTRE

SLOW

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LES ABRETS EN DAUPHINE

| | | |
|---|-------------|---|
| REPUBLIQUE FRANÇAISE | | |
| DÉPARTEMENT ISERE | | |
| Nombre de Membres | | |
| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 57 | 57 | 36 |
| Délibération N°: 2019-D-01 | | |
| <u>Date de la convocation :</u> 17 mai 2019 | | |
| <u>Date d'affichage :</u> 3 juin 2019 | | |
| <u>Objet de la délibération :</u> Attribution du marché entretien voirie communale | | |

Séance du 27 mai 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt-sept mai

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHA, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Noël PERRIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Frédéric BAS, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Angélique ARGOUD-CHABART, Sylvie ARGOUD, Michelle CHIAMBRETTI, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Jean-Claude NEEL, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, et Paul SICAUD.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFFEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Didier BUISSON Marie-laure RULLET, Guillaume ARGOUD, Sophie BELLEN, Maryvonne JULLIEN

Marie Noëlle GADOU donne pouvoir à Bernard GLANTZLEN
Joëlle TOURETTA donne pouvoir à Patrick GALLIEN-GUEDY
François BAUDOT donne pouvoir à Paul SICAUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'ouverture des plis relatif à la consultation pour les travaux d'entretien de la voirie communale.

Il rappelle les différentes étapes de la consultation, de la publicité du 4 au 26 avril à l'ouverture des deux offres le 29 avril – 17h00.

Il rappelle les critères de sélection des offres pour 60% en fonction du prix et 40% en fonction de la valeur technique de l'offre.

Il précise qu'aucune offre n'a été remise pour le Lot 1 : Maçonnerie VRD

Au vu de l'examen du rapport présenté par Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le rapport d'ouverture des plis présenté par Monsieur le Maire,
- **PREND ACTE** de l'absence d'offre pour le lot n°1 VRD Maçonnerie.
- **RETIENT** l'entreprise EIFFAGE proposée dans le rapport par Monsieur le Maire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces du marché ainsi que toutes les pièces nécessaires au lancement des travaux.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.06.03
17:45:14 +02'00'

EXTRAIT DU REGISTRE

SLOW

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LES ABRETS EN DAUPHINE

| | | |
|---|-------------|---|
| REPUBLIQUE FRANÇAISE | | |
| DÉPARTEMENT ISERE | | |
| Nombre de Membres | | |
| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 57 | 57 | 36 |
| Délégation N°: 2019-D-02 | | |
| Date de la convocation : 17 mai 2019 | | |
| Date d'affichage : 3 juin 2019 | | |
| Objet de la délibération : Attribution du marché Pumptrack | | |

Séance du 27 mai 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt-sept mai

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHI, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Noël PERRIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Frédéric BAS, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Angélique ARGOUD-CHABART, Sylvie ARGOUD, Michelle CHIAMBRETTI, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Jean-Claude NEEL, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, et Paul SICAUD.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Didier BUISSON Marie-laure RULLET, Guillaume ARGOUD, Sophie BELLEN, Maryvonne JULLIEN

Marie Noëlle GADOU donne pouvoir à Bernard GLANTZLEN

Joëlle TOURETTA donne pouvoir à Patrick GALLIEN-GUEDY

François BAUDOT donne pouvoir à Paul SICAUD

Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'ouverture des plis relatif à la consultation pour les travaux de construction d'un pumptrack.

Il rappelle les différentes étapes de la consultation, de la publicité du 5 avril au 3 mai 2019 à l'ouverture des deux offres le 6 mai – 17h00.

Il rappelle les critères de sélection des offres pour 40% en fonction du prix et 60% en fonction de la valeur technique de l'offre.

Au vu de l'examen du rapport présenté par Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité, moins François BAUDOT, Paul SICAUD, Marie-Noëlle GADOU et Bernard GLANTZLEN qui s'abstiennent.

- **APPROUVE** le rapport d'ouverture des plis présenté par Monsieur le Maire,
- **RETIENT** l'entreprise :
 - ↳ CARREY pour le lot 1 pour un montant HT de 134 439,00€
 - ↳ CARREY pour le lot 2 pour un montant HT de 9 230,00€

Comme proposée dans le rapport présenté par Monsieur le Maire,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces du marché ainsi que toutes les pièces nécessaires au lancement des travaux.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.06.04
10:25:40 +02'00'

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Nombre de Membres

| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
|--------------------------------------|-------------|---|
| 57 | 57 | 36 |

Délibération N°: 2019-D-03

Date de la convocation :
17 mai 2019

Date d'affichage :
3 juin 2019

Objet de la délibération :
Attribution du marché
Éclairage public

Séance du 27 mai 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt-sept mai

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHA, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Noël PERRIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Frédéric BAS, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Angélique ARGOUD-CHABART, Sylvie ARGOUD, Michelle CHIAMBRETTI, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Jean-Claude NEEL, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, et Paul SICAUD.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Didier BUISSON Marie-laure RULLET, Guillaume ARGOUD, Sophie BELLEN, Maryvonne JULLIEN

Marie Noëlle GADOU donne pouvoir à Bernard GLANTZLEN
Joëlle TOURETTA donne pouvoir à Patrick GALLIEN-GUEDY
François BAUDOT donne pouvoir à Paul SICAUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'ouverture des plis relatif à la consultation pour les travaux de résorption des sources d'éclairages publics vétustes.

Il rappelle les différentes étapes de la consultation, de la publicité du 5 avril au 3 mai 2019 à l'ouverture des deux offres le 6 mai – 17h00.

Il rappelle les critères de sélection des offres pour 40% en fonction du prix et 60% en fonction de la valeur technique de l'offre.

Au vu de l'examen du rapport présenté par Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le rapport d'ouverture des plis présenté par Monsieur le Maire,
- **RETIENT** l'entreprise :
 - ↳ ECLATEC pour le lot 1 pour un montant HT de 47537,76 €
 - ↳ SPIE pour le lot 2 pour un montant HT de 41390 €

Comme proposée dans le rapport présenté par Monsieur le Maire,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces du marché ainsi que toutes les pièces nécessaires au lancement des travaux.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.06.04
10:27:02 +02'00'

EXTRAIT DU REGISTRE

SLOW

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LES ABRETS EN DAUPHINE

| | | |
|--|-------------|---|
| REPUBLIQUE FRANÇAISE | | |
| DÉPARTEMENT ISERE | | |
| Nombre de Membres | | |
| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 57 | 57 | 36 |
| Délégation N°: 2019-D-04 | | |
| Date de la convocation : 17 mai 2019 | | |
| Date d'affichage : 3 juin 2019 | | |
| Objet de la délibération : Attribution du marché de voirie Rue Gambetta | | |

Séance du 27 mai 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt-sept mai

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHA, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Noël PERRIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Frédéric BAS, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOU, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Angélique ARGOUD-CHABART, Sylvie ARGOUD, Michelle CHIAMBRETTI, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Jean-Claude NEEL, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, et Paul SICAUD.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFFEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Didier BUISSON Marie-laure RULLET, Guillaume ARGOUD, Sophie BELLEN, Maryvonne JULLIEN

Marie Noëlle GADOU donne pouvoir à Bernard GLANTZLEN

Joëlle TOURETTA donne pouvoir à Patrick GALLIEN-GUEDY

François BAUDOT donne pouvoir à Paul SICAUD

Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'ouverture des plis relatifs à la consultation pour les travaux de rénovation de la rue Gambetta – entrée sud.

Il rappelle les différentes étapes de la consultation, de la publicité du 30 avril au 24 mai 2019 à l'ouverture des deux offres le 24 mai – 14h00.

Il rappelle les critères de sélection des offres pour 60% en fonction du prix et 40% en fonction de la valeur technique de l'offre.

Au vu de l'examen du rapport présenté par Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le rapport d'ouverture des plis présenté par Monsieur le Maire,
- **RETIENT** l'entreprise :
 - ↳ EIFFAGE pour le lot 1 pour un montant HT de 127 882,00€
 - ↳ EIFFAGE pour le lot 2 pour un montant HT de 48 873,57€

Comme proposée dans le rapport présenté par Monsieur le Maire,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces du marché ainsi que toutes les pièces nécessaires au lancement des travaux.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.06.04
10:28:45 +02'00'

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LES ABRETS EN DAUPHINE

| | | |
|---|-------------|---|
| REPUBLIQUE FRANÇAISE | | |
| DÉPARTEMENT ISERE | | |
| Nombre de Membres | | |
| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 57 | 57 | 36 |
| Délégation N°: 2019-D-05 | | |
| Date de la convocation : 17 mai 2019 | | |
| Date d'affichage : 3 juin 2019 | | |
| Objet de la délibération : Avenants lot 7 maison dauphinoise | | |

Séance du 27 mai 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt-sept mai

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHA, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Noël PERRIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Frédéric BAS, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOU, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Angélique ARGOUD-CHABART, Sylvie ARGOUD, Michelle CHIAMBRETTI, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Jean-Claude NEEL, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, et Paul SICAUD.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFFEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Didier BUISSON Marie-laure RULLET, Guillaume ARGOUD, Sophie BELLEN, Maryvonne JULLIEN

Marie Noëlle GADOU donne pouvoir à Bernard GLANTZLEN
Joëlle TOURETTA donne pouvoir à Patrick GALLIEN-GUEDY
François BAUDOT donne pouvoir à Paul SICAUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les deux avenants relatifs au chantier de rénovation de la maison dauphinoise par l'entreprise DURAND, titulaire du lot 7 – placo doublage cloison.

- L'avenant 1 positif est d'un montant de 8 925€ht sur 96984,87€ht de marché initial, soit un nouveau montant de marché de : 105 909,87€ht
- l'avenant 2 négatif est d'un montant de 6 265,05€ht soit un nouveau montant de marché de : 99 644,82€ht.

Monsieur le Maire demande au conseil de valider ces ajustements.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire de valider les avenants 1 et 2 au marché de l'entreprise SARL DURAND FRERES titulaire du lot 7 du marché de rénovation de la maison dauphinoise.
- **APPROUVE** les montants proposés ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la validation de ces avenants.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.06.04
10:30:21 +02'00'

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Nombre de Membres

| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
|--------------------------------------|-------------|---|
| 57 | 57 | 36 |

Délibération N°: 2019-D-06

Date de la convocation :
17 mai 2019

Date d'affichage :
3 juin 2019

Objet de la délibération :
Demande de subvention
Conseil Départemental de l'Isère
pour programme voirie communale
2019

Séance du 27 mai 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt-sept mai

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHA, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Noël PERRIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Frédéric BAS, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Angélique ARGOUD-CHABART, Sylvie ARGOUD, Michelle CHIAMBRETTI, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Jean-Claude NEEL, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, et Paul SICAUD.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFFEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Didier BUISSON Marie-laure RULLET, Guillaume ARGOUD, Sophie BELLEN, Maryvonne JULLIEN

Marie Noëlle GADOU donne pouvoir à Bernard GLANTZLEN
Joëlle TOURETTA donne pouvoir à Patrick GALLIEN-GUEDY
François BAUDOT donne pouvoir à Paul SICAUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS

Considérant le retour de la compétence voirie à la commune depuis janvier 2019, et compte tenu du nombre de projets de voirie à réaliser, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter l'aide du Département de l'Isère pour l'obtention d'une subvention sur les projets suivants :

- Rue du Mâcle, cheminement piéton et tapis de l'accès à la nouvelle école 97000€
 - Rue St Exupéry, Cheminement piéton et accès centre-ville pour le quartier HLM 50000€
- Soit un total de travaux de 147 000 € HT.

Lors de la conférence territoriale en date du 27 février 2019, le Département de l'Isère a octroyé à aux Abrets en Dauphiné, une subvention de 19 491 € au titre des « investissements voirie ». Ce montant est calculé au prorata du nombre de kilomètres de voirie communale.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire,
- **SOLLICITE** la subvention de 19 491 € au titre des « Investissements voirie 2019 » de la commune qui s'élèvent à 147000€HT sur deux projets : rue du Mâcle et rue St Exupéry ;
- **FINANCE** les travaux sur le budget 2019 sans autre aide que celle demandée au département ;

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.06.04
10:32:12 +02'00'

| | | |
|--|-------------|---|
| REPUBLIQUE FRANÇAISE | | |
| DÉPARTEMENT ISERE | | |
| Nombre de Membres | | |
| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 57 | 57 | 36 |
| Délibération N°: 2019-D-07 | | |
| Date de la convocation : 17 mai 2019 | | |
| Date d'affichage : 3 juin 2019 | | |
| Objet de la délibération : DMN° 1 | | |

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Séance du 27 mai 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt-sept mai

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHA, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Noël PERRIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Frédéric BAS, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Angélique ARGOUD-CHABART, Sylvie ARGOUD, Michelle CHIAMBRETTI, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Jean-Claude NEEL, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, et Paul SICAUD.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFFEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Didier BUISSON Marie-laure RULLET, Guillaume ARGOUD, Sophie BELLEN, Maryvonne JULLIEN

Marie Noëlle GADOU donne pouvoir à Bernard GLANTZLEN
 Joëlle TOURETTA donne pouvoir à Patrick GALLIEN-GUEDY
 François BAUDOT donne pouvoir à Paul SICAUD
 Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder aux virements de crédits suivants :

| Fonctionnement | dépenses | | recettes | |
|---|-------------|---------------|-------------|---------------|
| | Diminutions | Augmentations | Diminutions | Augmentations |
| 673 titres annulés sur exercices antérieurs | | 51000 | | |
| 74751 groupement de collectivité VDD | | | | 51000 |
| 7713 libéralités reçues | | | | 13000 |
| 023 virement à l'investissement | | 13000 | | |
| Total fonctionnement | | 64000 | | 64000 |
| Investissement | Diminutions | Augmentations | Diminutions | Augmentations |
| 2041582 Autres groupements | | 150000 | | |
| 2152 Installation de voirie | 150000 | | | |
| 021 virement du fonctionnement | | | | 13000 |
| 21571 matériel roulant | | 13000 | | |
| Total investissement | | 13000 | | 13000 |

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire
- **VALIDE** la décision Modificative N°1 ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
 Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
 Le Maire,
 François BOUCLY



Signature numérique
 de François BOUCLY
 Date : 2019.06.14
 11:01:37 +02'00'

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LES ABRETS EN DAUPHINE

| | | |
|---|-------------|---|
| REPUBLIQUE FRANÇAISE | | |
| DÉPARTEMENT ISERE | | |
| Nombre de Membres | | |
| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 57 | 57 | 36 |
| Délibération N°: 2019-D-08 | | |
| Date de la convocation : 17 mai 2019 | | |
| Date d'affichage : 3 juin 2019 | | |
| Objet de la délibération : Durée d'amortissement du patrimoine | | |

Séance du 27 mai 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt-sept mai

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGhia, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Noël PERRIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Frédéric BAS, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Angélique ARGOUD-CHABART, Sylvie ARGOUD, Michelle CHIAMBRETTI, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Jean-Claude NEEL, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, et Paul SICAUD.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFFEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Didier BUISSON Marie-laure RULLET, Guillaume ARGOUD, Sophie BELLEN, Maryvonne JULLIEN

Marie Noëlle GADOU donne pouvoir à Bernard GLANTZLEN
Joëlle TOURETTA donne pouvoir à Patrick GALLIEN-GUEDY
François BAUDOT donne pouvoir à Paul SICAUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir Martine TARDY-PANIS

Suite à la création de la commune nouvelle des Abrets en Dauphiné, certaines immobilisations (dont l'amortissement est obligatoire) ont été omises lors de la délibération du 11 décembre 2017, Monsieur le Maire propose de procéder à l'amortissement des comptes suivants pour les biens acquis depuis le 1 er janvier 2016 et selon les durées suivantes :

| COMPTES | INTITULE | DUREE D'AMORTISSEMENT |
|---------|--|--------------------------|
| 202 | DOCUMENT D'URBANISME | 10 ANS |
| 2033 | FRAIS D'INSERTION | 2 ANS |
| 2041582 | SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS AUX AUTRES GROUPEMENTS - BAT ET INSTAL | 30 ANS |
| 204412 | SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS EN NATURE ORGANISMES PUBLICS - BAT ET INSTAL | 30 ANS |
| 2046 | ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT | 5 ANS |
| 2051 | CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES | 2 ANS |
| 2088 | AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 2 ANS |
| 2121 | PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES | 15 ANS |
| 2132 | IMMEUBLES DE RAPPORT | 20 ANS |
| 2138 | AUTRES CONSTRUCTIONS | 20 ANS |
| 21561 | MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE | 8 ANS |
| 21568 | AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES D'INCENDIE | 8 ANS |
| 21578 | AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES DE VOIRIE | 6 ANS |
| 2181 | INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS | 15 ANS |

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** les durées d'amortissement proposées par Monsieur le Maire

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.06.04
10:35:22 +02'00'

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Nombre de Membres

| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
|--------------------------------------|-------------|---|
| 57 | 57 | 36 |

Délibération N°: 2019-D-09

Date de la convocation :
17 mai 2019

Date d'affichage :
3 juin 2019

Objet de la délibération :
Subventions concours boules
international et écoles de Pressins

Séance du 27 mai 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt-sept mai

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGhia, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Noël PERRIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Frédéric BAS, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Angélique ARGOUD-CHABART, Sylvie ARGOUD, Michelle CHIAMBRETTI, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Jean-Claude NEEL, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, et Paul SICAUD.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFFEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Didier BUISSON Marie-laure RULLET, Guillaume ARGOUD, Sophie BELLEN, Maryvonne JULLIEN

Marie Noëlle GADOU donne pouvoir à Bernard GLANTZLEN
Joëlle TOURETTA donne pouvoir à Patrick GALLIEN-GUEDY
François BAUDOT donne pouvoir à Paul SICAUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer des subventions aux associations qui ont formulé une demande particulière.

Après avoir débattu de chaque demande, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **ACCORDE** les subventions suivantes :

| | |
|-----------------------------------|---------|
| ↳ Club bouliste Pont – Les Abrets | Reporté |
| ↳ CAPTT Chimilin Pont Les Abrets | 400€ |
| ↳ Commune de Pressins | 200€ |
| ↳ Harmonie des Tisserands | 300€ |

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser les subventions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.06.04
10:36:38 +02'00'

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LES ABRETS EN DAUPHINE

| | | |
|--|-------------|---|
| REPUBLIQUE FRANÇAISE | | |
| DÉPARTEMENT | | |
| ISERE | | |
| Nombre de Membres | | |
| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 57 | 57 | 36 |
| Délibération N°: 2019-D-10 | | |
| <u>Date de la convocation :</u> 17 mai 2019 | | |
| <u>Date d'affichage :</u> 3 juin 2019 | | |
| <u>Objet de la délibération :</u> Motion contre l'installation d'une boulangerie Marie Blachère | | |

Séance du 27 mai 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt-sept mai

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Thierry CLEYET-MAREL, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHA, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Noël PERRIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Frédéric BAS, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Angélique ARGOUD-CHABART, Sylvie ARGOUD, Michelle CHIAMBRETTI, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Jean-Claude NEEL, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, et Paul SICAUD.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Didier BUISSON Marie-laure RULLET, Guillaume ARGOUD, Sophie BELLEN, Maryvonne JULLIEN

Marie Noëlle GADOU donne pouvoir à Bernard GLANTZLEN
Joëlle TOURETTA donne pouvoir à Patrick GALLIEN-GUEDY
François BAUDOT donne pouvoir à Paul SICAUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la requête du magasin Intermarché de Charancieu de procéder à l'extension de la surface de vente du magasin par l'adjonction de deux cellules commerciales supplémentaires.

L'une des cellules est destinée à la création d'un magasin de produits bio et locaux. Le second concerne l'implantation d'une boulangerie type Marie Blachère.

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été informé de cette commission par le secrétariat de la Préfecture mais que légalement rien n'est prévu dans la procédure pour solliciter l'avis de la commune voisine ou de la commune principalement concernée dans la zone de chalandise du projet.

Il rappelle que son intervention devant les membres de la CDAC, de même que celle de l'association des commerçants, a été acceptée par la commission mais sans obligation et à titre purement consultatif.

Enfin, il précise qu'à l'heure où le gouvernement met en œuvre de gros moyens financiers pour que les centres villes restent ou redeviennent attractifs et dynamiques, notamment pour créer de la vie locale et du lien social, le fonctionnement actuel des CDAC est totalement contraire aux objectifs recherchés.

Le développement des zones commerciales en entrée de ville ou en zone périurbaine est responsable en grande partie de la désertification commerciale des centres bourgs et de la création de friches commerciales de centre-ville.

Ainsi, dans le cas qui nous occupe, si la création d'une activité commerciale nouvelle ne sera pas génératrice de friche urbaine, ce ne sera pas le cas d'une boulangerie. Dans le bassin de vie de Pont de Beauvoisin jusqu'aux Abrets en Dauphiné, ce sont 14 boulangeries existantes à ce jour dont l'activité pâtira de l'ouverture

d'une boulangerie industrielle en zone péri urbaine. Plus concrètement, ce centre-ville aux Abrets en Dauphiné qui verront inmanquablement leur activité au centre-ville.

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de voter une motion contre l'installation d'une boulangerie type marie blachère et de proposer une modification du fonctionnement des CDAC.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

- **VOTE UNE MOTION DE REFUS** de l'installation d'une boulangerie type « Marie Blachère » sur la zone d'activité de Charancieu
- **DEMANDE** au propriétaire d'installer une activité commerciale nouvelle ne portant pas atteinte à l'activité commerciale de centre bourg des Abrets en Dauphiné,
- **DEMANDE** à Monsieur le Sous-Préfet de la Tour du Pin de signaler au ministère, l'incohérence de la loi avec la démarche du gouvernement visant à promouvoir et stimuler le dynamisme commercial des centre-villes commerçants.
- **DEMANDE** que les Maires des communes limitrophes à la commune d'implantation du projet commercial soit membre de droit de la CDAC avec voix délibérative,
- **DEMANDE** que les Maires des communes non limitrophes, mais concernées par la zone de chalandise du projet commercial, soient représentés par un délégué qui pourrait être désigné par le Préfet, qui siégerait avec voix délibérative.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.06.04
14:08:23 +02'00'

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Nombre de Membres

| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
|--------------------------------------|-------------|---|
| 57 | 57 | 36 |

Délibération N°: 2019-D-11

Date de la convocation :
17 mai 2019

Date d'affichage :
3 juin 2019

Objet de la délibération :
Suppression et création de poste
suite à avancement de grade par
ancienneté

Séance du 27 mai 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt-sept mai

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGhia, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Noël PERRIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Frédéric BAS, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Angélique ARGOUD-CHABART, Sylvie ARGOUD, Michelle CHIAMBRETTI, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Jean-Claude NEEL, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, et Paul SICAUD.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFLEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Didier BUISSON Marie-laure RULLET, Guillaume ARGOUD, Sophie BELLEN, Maryvonne JULLIEN

Marie Noëlle GADOU donne pouvoir à Bernard GLANTZLEN
Joëlle TOURETTA donne pouvoir à Patrick GALLIEN-GUEDY
François BAUDOT donne pouvoir à Paul SICAUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS
Thierry CLEYET-MAREL donne pouvoir à François BOUCLY

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer les postes nécessaires pour assurer les avancements de grades par ancienneté.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **CREER** les postes suivants :
 - Adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet au 19/07/2019
 - Adjoint technique principal de 1ère classe à 30h30 au 01/07/2019
 - Adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet au 01/07/2019
 - Adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet au 01/07/2019
- **SUPPRIMER** les postes suivants :
 - Adjoint administratif à temps complet
 - Adjoint technique principal de 2ème classe à 30h30
 - Adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet
 - Adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires aux mouvements ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François
BOUCLY
Date :
2019.06.04
11:26:04 +02'00'

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LES ABRETS EN DAUPHINE

| | | |
|--|-------------|---|
| REPUBLIQUE FRANÇAISE | | |
| DÉPARTEMENT ISERE | | |
| Nombre de Membres | | |
| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 57 | 57 | 36 |
| Délégation N°: 2019-D-12 | | |
| Date de la convocation : 17 mai 2019 | | |
| Date d'affichage : 3 juin 2019 | | |
| Objet de la délibération : Achat de la maison RICHER | | |

Séance du 27 mai 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt-sept mai

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHA, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Noël PERRIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Frédéric BAS, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIÀ, Angélique ARGOUD-CHABART, Sylvie ARGOUD, Michelle CHIAMBRETTI, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Jean-Claude NEEL, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, et Paul SICAUD.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFFEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Didier BUISSON Marie-laure RULLET, Guillaume ARGOUD, Sophie BELLEN, Maryvonne JULLEN

Marie Noëlle GADOU donne pouvoir à Bernard GLANTZLEN
Joëlle TOURETTA donne pouvoir à Patrick GALLIEN-GUEDY
François BAUDOT donne pouvoir à Paul SICAUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS
Thierry CLEYET-MAREL donne pouvoir à François BOUCLY

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la délibération du conseil municipal du 17 décembre nécessite un ajustement.

Ainsi, la vente de la maison va concerner une partie de la parcelle AM27 pour 145m².

La vente du terrain de la rue du colombier concerne la parcelle AP12 et non AM12.

Il précise également que la partie de la parcelle AM27 restant propriété Richer, disposera d'une servitude de passage pour l'arrière du bâtiment, sur la parcelle communale AM28.

Le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité moins Paul SICAUD et François BAUDOT qui s'abstiennent et Marie-Noëlle GADOU, Bernard GLANTZLEN qui votent CONTRE

- **APPROUVE** les modifications proposées par Monsieur le Maire.
- **CONFIRME** l'achat d'une partie de la parcelle AM27 pour 145m² pour 135000€ ainsi que la parcelle AP 12 pour 28000€
- **AUTORISE** la création d'une servitude de passage sur la parcelle communale AM 28 au profit de la partie de la parcelle AM27 restant propriété Richer.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la signature de ces acquisitions.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.06.04
11:32:35 +02'00'

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LES ABRETS EN DAUPHINE

| | | |
|--|-------------|---|
| REPUBLIQUE FRANÇAISE | | |
| DÉPARTEMENT ISERE | | |
| Nombre de Membres | | |
| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 57 | 57 | 36 |
| Délégation N°: 2019-D-13 | | |
| Date de la convocation : 17 mai 2019 | | |
| Date d'affichage : 3 juin 2019 | | |
| Objet de la délibération : Vente du terrain Fitolieu | | |

Séance du 27 mai 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt-sept mai

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHI, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Noël PERRIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Frédéric BAS, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Angélique ARGOUD-CHABART, Sylvie ARGOUD, Michelle CHIAMBRETTI, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Jean-Claude NEEL, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, et Paul SICAUD.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFFEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Didier BUISSON Marie-laure RULLET, Guillaume ARGOUD, Sophie BELLEN, Maryvonne JULLEN

Marie Noëlle GADOU donne pouvoir à Bernard GLANTZLEN
Joëlle TOURETTA donne pouvoir à Patrick GALLIEN-GUEDY
François BAUDOT donne pouvoir à Paul SICAUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS
Thierry CLEYET-MAREL donne pouvoir à François BOUCLY

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'abandon par SEMCODA du projet de construction d'un immeuble de logement avec local commercial au rez de chaussée, sur le terrain de l'ancien garage de Fitolieu, au centre bourg parcelle 165AC448.

Il propose de réaliser un nouveau projet avec un autre opérateur. Ce projet aurait le même objectif :

- éliminer la friche du centre village
- construire du logement en centre village à Fitolieu,
- réaliser un local commercial en rez de chaussée visant à dynamiser le centre village,
- faire une opération « blanche » sur la vente du terrain et l'achat du local commercial.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer un compromis avec le promoteur « maisons passions » avec les objectifs ci-dessus.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité moins Jean-Claude NEEL, Véronique DUPRÉ, Michelle CHIAMBRETTI, Nouredine DEGHI qui votent CONTRE et Paul SICAUD, François BAUDOT, Bernard GLANTZLEN, Marie Noëlle GADOU qui s'abstiennent,

- **APPROUVE** le projet présenté par Monsieur le Maire,
- **APPROUVE** la construction d'un immeuble de 12 logements dans le centre village à Fitolieu,
- **APPROUVE** le projet de vendre le terrain au prix de 180 000 euros et d'acheter le local commercial de 190 m² au prix de 253 270 euro HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compromis de vente relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.06.04
11:35:54 +02'00'

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Nombre de Membres

| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
|--------------------------------------|-------------|---|
| 57 | 57 | 36 |

Délibération N°: 2019-D-14

Date de la convocation :
17 mai 2019

Date d'affichage :
3 juin 2019

Objet de la délibération :
Tarif de location horaire
des salles municipales

Séance du 27 mai 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt-sept mai

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHI, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Noël PERRIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Frédéric BAS, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Angélique ARGOUD-CHABART, Sylvie ARGOUD, Michelle CHIAMBRETTI, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Jean-Claude NEEL, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, et Paul SICAUD.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Didier BUISSON Marie-laure RULLET, Guillaume ARGOUD, Sophie BELLEN, Maryvonne JULLIEN

Marie Noëlle GADOU donne pouvoir à Bernard GLANTZLEN
Joëlle TOURETTA donne pouvoir à Patrick GALLIEN-GUEDY
François BAUDOT donne pouvoir à Paul SICAUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS
Thierry CLEYET-MAREL donne pouvoir à François BOUCLY

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer un tarif de location horaire des salles Marcelline et Emile Guerry.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité moins Michelle CHIAMBRETTI, Véronique DUPRÉ, Céline GENETIER, Pascale HUMBERT, Nathalie MEUNIER qui s'abstiennent et François BAUDOT, Paul SICAUD, Bernard GLANTZLEN, Marie-Noëlle GADOU qui votent CONTRE

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire
- **FIXE** le tarif de location horaire de la salle Emile Guerry à : 30€
- **FIXE** le tarif de location horaire de la salle Marcelline à : 20€

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.06.04
11:46:32 +02'00'

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LES ABRETS EN DAUPHINE

| | | |
|--|-------------|---|
| REPUBLIQUE FRANÇAISE | | |
| DÉPARTEMENT ISERE | | |
| Nombre de Membres | | |
| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 57 | 57 | 36 |
| Délégation N°: 2019-D-15 | | |
| Date de la convocation : 17 mai 2019 | | |
| Date d'affichage : 3 juin 2019 | | |
| Objet de la délibération : Convention Plages des Villages du Lac de Paladru | | |

Séance du 27 mai 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt-sept mai

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHA, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Noël PERRIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Frédéric BAS, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Angélique ARGOUD-CHABART, Sylvie ARGOUD, Michelle CHIAMBRETTI, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Jean-Claude NEEL, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, et Paul SICAUD.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFFEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Didier BUISSON Marie-laure RULLET, Guillaume ARGOUD, Sophie BELLEN, Maryvonne JULLIEN

Marie Noëlle GADOU donne pouvoir à Bernard GLANTZLEN
Joëlle TOURETTA donne pouvoir à Patrick GALLIEN-GUEDY
François BAUDOT donne pouvoir à Paul SICAUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS
Thierry CLEYET-MAREL donne pouvoir à François BOUCLY

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de convention entre la commune des Abrets en Dauphiné et la commune des Villages du Lac de Paladru pour favoriser l'accès aux activités aquatiques de plein air pour les jeunes des Abrets en Dauphiné, au travers du chéquier jeunes.

L'objet de la convention est de faire prendre en charge par la commune des Abrets en Dauphiné une participation de 1,5€ de droit d'entrée à la plage sur présentation d'un coupon du chéquier distribué aux jeunes de la commune.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention proposé par Monsieur le Maire,
- **APPROUVE** le principe de prendre en charge 1,5€ de droit d'entrée aux plages de la commune des Villages du Lac de Paladru par les jeunes des Abrets en Dauphiné,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la signature de la convention et au paiement de la participation financière à la commune des Villages du Lac de Paladru, sur présentation des coupons remis par les jeunes.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.06.04
11:50:18 +02'00'

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE**

Nombre de Membres

| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
|--------------------------------------|-------------|---|
| 57 | 57 | 36 |

Délibération N°: 2019-D-16

Date de la convocation :
17 mai 2019

Date d'affichage :
3 juin 2019

Objet de la délibération :
Tirage au sort des jurés d'assises

Séance du 27 mai 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le vingt-sept mai

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Frédéric BARBIER, Nouredine DEGHA, Martine TARDY-PANIS, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Noël PERRIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Céline GENETIER, Nathalie MEUNIER, Frédéric BAS, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Angélique ARGOUD-CHABART, Sylvie ARGOUD, Michelle CHIAMBRETTI, Véronique DUPRÉ, Pascale HUMBERT, Jean-Claude NEEL, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, et Paul SICAUD.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFLEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Thomas NUNGE, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Sylvie GAGLIARDI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Didier BUISSON Marie-laure RULLET, Guillaume ARGOUD, Sophie BELLEN, Maryvonne JULLEN

Marie Noëlle GADOU donne pouvoir à Bernard GLANTZLEN
Joëlle TOURETTA donne pouvoir à Patrick GALLIEN-GUEDY
François BAUDOT donne pouvoir à Paul SICAUD
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Martine TARDY-PANIS
Thierry CLEYET-MAREL donne pouvoir à François BOUCLY

Monsieur le Maire organise le tirage au sort des jurés criminels à partir de la liste électorale communale conformément à l'arrêté 38-2016-04-29-02 de Monsieur le Préfet de l'Isère qui demande un nombre de noms tirés au sort 3 fois supérieur au nombre réglementaire.

Le tirage au sort établit la liste des 15 noms tirés au sort comme suit :

| N°page | ligne | NOM | PRENOM | DATE NAISSANCE | ADRESSE |
|--------|-------|---------------------------|----------|-------------------|--|
| 479 | 9 | SEYMAT | Claire | 12/04/51 | 99 Chemin du Ravasson - Fitolieu |
| 355 | 7 | MERLIN | Karine | 31/10/1974 | 182 Route de Pierre à Bout - Fitolieu |
| 478 | 9 | SERTEL épouse OZDEMIR | Monique | 03/05/52 | 46 Chemin du Couloud - Les Abrets |
| 365 | 9 | MILLON épouse TARDY-PANIS | Martine | 28/07/58 | 595 Route du Vernay - La Bâtie Divisin |
| 389 | 10 | ONESTAS | Jimmy | 09/01/75 | 21 Rue des Alouettes - Fitolieu |
| 481 | 2 | SICAUD | Emilie | 17/12/85 | 422 Route de Vermenu - Fitolieu |
| 494 | 9 | TEURKIA | Tony | 16/11/84 | 17 Rue d'Italie - Fitolieu |
| 101 | 4 | CARS | Clément | 19/06/96 | 3 Route de la Catolière - Fitolieu |
| 353 | 9 | MERCEY | François | 11/07/82 | 16 Rue des Alouettes - Fitolieu |
| 143 | 5 | COTTAREL épouse MILLON | Patricia | 02/04/65 | 935 Route du Monin - La Bâtie Divisin |

| | | | | | |
|-----|----|------------------------|-----------|----------|---------------------------------------|
| 332 | 10 | MAILLÈRE épouse MORAND | Marianne | 15/03/56 | 1 Bis rue du Colombier |
| 479 | 4 | SERVAGE | Nicolas | 24/11/93 | 75 Rue de la République – Les Abrets |
| 370 | 7 | MONIER | Jérôme | 31/01/86 | 160 Route de la Buatière - Fitolieu |
| 60 | 1 | BLANCONNIER | Jean-Marc | 25/04/56 | 460 Route du Bourg – La Bâtie Divisin |
| 337 | 1 | MANCHE | Francis | 30/06/52 | 843 RN75 – Fitolieu |

Envoyé en préfecture le 11/06/2019
 Reçu en préfecture le 11/06/2019
 Affiché le 
 ID : 038-200060127-20190527-2019_D_16-DE

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
 Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
 Le Maire,
 François BOUCLY



Signature
 numérique de
 François BOUCLY
 Date : 2019.06.04
 16:54:14 +02'00'